



Retrouvez vos infos :
errouville.mairie54.

Rentrée scolaire du 11 mai

Le lundi 11 mai sera une journée de pré-
rentrée pour tous les enseignants.

Les élèves concernées **GS/CP/CM2** ne
rentreront que le 12 mai.

Les masques seront fournis par l'éducation
nationale....

Il est important de rappeler aux
« familles volontaires » que le fait de
remettre son enfant à l'école impose une
présence régulière.

Pour les élèves qui ne seront pas en
« présentiel », un enseignement à
distance continuera à être assuré chaque
jour.

Accueil des élèves en situation
d'épidémie due au COVID 19 ...
« Directive de l'Académie Metz-Nancy »

Les enfants et les adultes qui présentent
des symptômes du COVID 19 (fièvre,
toux, rhume, difficultés respiratoires...) doivent rester à la maison.

Si la température de l'élève dépasse
37,5°, avec un thermomètre frontal,
l'élève n'est pas accepté.

Les parents, ou leur représentant qui
accompagnent le(s) enfant(s), les
quitte(nt) dans la cour, pas dans les
classes. L'accueil des familles est organisé
en faisant respecter la distance de
protection.

Une autorisation de prise en charge (type
sortie scolaire) est signée par au moins un
des responsables légaux, sur laquelle
figurent les coordonnées des parents,
ainsi que celles d'un tiers qui peut être
joint à tout moment de la journée.

Installation au sein de la classe...

Le mobilier de la classe doit être disposé
de façon à permettre de conserver les
« distances de sécurité » 1 mètre voire 2
mètres quand cela est possible.

Réduire le nombre d'élèves à 8 ou 10 dans
une même classe.

Chaque élève aura sa place attribuée avec
son nom sur la table autant que possible.

A leur arrivée, ils sont invités à aller se
laver les mains les uns après les autres en
maintenant les distances de sécurité (1 à
2 mètres si possible).

Laisser les portes des salles ouvertes ce
qui permet d'éviter de toucher les
poignées.

Durant les récréations, veiller à respecter
les distances de sécurité dans les jeux
extérieurs, interdire les jeux de contact,
de ballon à main et tous ceux qui
impliquent de se passer des objets.

Renforcement des mesures habituelles d'hygiène...

- Appliquer les gestes barrières connus...



- Veiller à la disponibilité de :
Mouchoirs à usage unique
Poubelles munies de sacs et d'une
pédale pour ouvrir le couvercle
De savon liquide ou gel antiseptique
(ou une solution hydro-alcoolique).

- Superviser le lavage des mains après
passage aux toilettes.
- Utiliser des gobelets à usage unique.

Le matériel scolaire...

Le matériel personnel doit être apporté par l'élève et conservé ensuite dans son sac. Il ne doit pas être partagé.

Du matériel (feuilles, supports...) peut être distribué. Il reste ensuite dans les affaires de l'élève.

Pour la correction éventuelle : guider l'enfant pour qu'il corrige lui-même sur sa feuille ou utiliser le tableau ou le tableau numérique.

Restauration /Périscolaire...

L'Intercommunalité à la compétence petite enfance.

Renforcement de l'entretien des locaux...

- Augmenter la fréquence de nettoyage des sanitaires (cuvette, bouton de chasse d'eau, poignées de porte, robinets) avec de l'eau de javel diluée à 0,5% de chlore actif.

- Augmenter la fréquence de nettoyage de l'ensemble des poignées (porte, meuble...) de l'école ainsi que des rampes d'escalier avec de l'eau de javel diluée à 0,5% de chlore actif.

- Consignes pour le nettoyage des sols et des surfaces : en quatre étapes

- Nettoyer les sols et surfaces avec un bandeau de lavage à usage unique imprégné d'un produit détergent.

- Rincer à l'eau du réseau d'eau potable les sols et les parois avec un autre bandeau à usage unique.

- Laisser sécher.

- Puis désinfecter les sols et surfaces à (1 litre de javel à 2,6% + 4 litres d'eau froide) avec un bandeau à usage unique différent des deux précédents.

Il ne faut pas utiliser ni aspirateur ni balai pour le nettoyage des sols.

Votre école devra être nettoyée conformément à ce protocole.

- Renforcement de l'aération des locaux. Adapter la durée à la méthode d'aération ?

Après cette rentrée, il y aura une suite, tous les enfants reviendraient à l'école dans le cas le plus optimiste.

Pour l'instant sur les 8 élèves concernés par cette rentrée du 12 mai, seul trois (3) seront présent, les parents n'ayant pas donné leur aval pour les cinq autres.

Pour cette reprise,

A noter, que Les instructions concernant le « renforcement des mesures d'hygiène » ne sont pas adaptées pour nous, maire de petites communes :

"C'est ingérable"

"Franchement, c'est une usine à gaz à mettre en place (il faut du personnel de nettoyage à la journée). Si nous étions au mois d'octobre encore, et que le dispositif permette d'assurer l'année scolaire entière, mais là, c'est seulement pour six semaines" et encore une semaine sur deux.

Le parapluie que se mettent les autorités supérieures pour se prémunir de tout risque est très large, et d'envoyer la patate chaude au maire, qui portera toute la responsabilité en cas de contagion.

C'est à l'Etat la responsabilité et l'organisation de ces ouvertures avec ces contraintes sanitaires.

DITES A UN TECHNOCRATE CE DONT VOUS AVEZ BESOIN ET IL VOUS EXPLIQUERA COMMENT VOUS EN PASSER ...



Pour ma part : « je n'ai pas l'intention d'ouvrir l'école », suite à toutes les contraintes de nettoyage que cela entraînent... de plus, pas de budget et c'est trop court pour embaucher.

Je prends un « ARRETE » confirmant ma décision.

Regards...

Un Italien se lave les mains 14 fois par jour. C'est 13 fois pour un Français, 12 pour un Américain, 10 pour un Allemand, 6 pour un Chinois.